

Réparation du passé, création de l'avenir: Les réparations et au-delà...

Une réunion internationale et interdisciplinaire à l'Université d'Edimbourg (GB)
en collaboration avec Wheelock College, Boston (Etats-Unis)

Sponsorisée par l'Université d'Edimbourg (y compris le College of Humanities and Social Sciences, le Scottish Centre for Diaspora Studies et le Centre for African Studies) et Wheelock College (Boston, Etats-Unis)

5 à 7 novembre 2015

Intervenants confirmés

Professeurs **Hilary Beckles** et **Verene Shepherd** (Université des Caraïbes)

La réparation — c'est-à-dire l'idée de réparer un tort commis — est un concept ancien qui a resurgi tout récemment dans des débats publics et surtout parmi des communautés afro-américaines et afro-caribéennes qui demandent des réparations pour des siècles de servitude. L'année dernière, le Comité pour les réparations de Caricom a publié un appel destiné aux anciens pouvoirs colonisateurs européens (donc la Grande-Bretagne, la France, l'Espagne, le Portugal, les Pays-Bas, la Norvège, la Suède et le Danemark) qui leur demande de s'engager à un plan d'action, ou plutôt un programme de justice. Ce plan énumère dix points et vise à trouver un moyen de rendre une justice réparatrice pour des populations indigènes et africaines descendues de l'esclavage et de la traite négrière. Leurs demandes ont coïncidé avec la sensibilisation du grand public aux questions concernant l'histoire de l'esclavage, et ce d'autant plus que l'on a vu sortir des films lauréats, comme le film réalisé par Steve McQueen, *12 Years a Slave*, auquel A.D. McKenzie attribue le fait d'avoir 'rompu le silence autour de la traite négrière' et d'avoir ouvert les yeux sur la barbarie de l'esclavage parmi d'autres exigences de cette période d'histoire. Sans doute l'intérêt généré par l'esclavage et la question des réparations continuera sans relâche pendant l'année à venir. Emboitant le pas de la France et de la Grande-Bretagne, qui en 1998 et puis en 2007 ont commémoré les lois qui ont mis fin à l'esclavage, l'année 2015 verra la commémoration du cent-cinquième anniversaire du Treizième Amendement qui a officiellement aboli l'esclavage aux Etats-Unis. On anticipe que cet anniversaire important renouvèlera non seulement l'intérêt du grand public pour l'histoire brutale de l'esclavage et de la traite négrière mais aussi celui pour un débat sur les réparations aux Etats-Unis et dans le monde plus généralement. On pourrait bien voir une augmentation des pressions sur le gouvernement américain de redresser les torts infligés aux Afro-Américains qui vivent aujourd'hui en prenant au sérieux la proposition de loi HR40 qui est introduite par le membre du Congrès John Conyers chaque année depuis 1989 dans le but de créer une 'Commission pour examiner le cas des réparations pour la création d'une loi afro-américaine'. En outre, ceci fournira un contexte dans lequel on explorera la question des réparations depuis d'autres points de vue nationaux et transnationaux dans la mesure où il est non seulement demandé de reconnaître les torts commis par le passé, mais aussi et finalement de comprendre et faire contrepoids au rôle nuisible que l'histoire de l'esclavage a eu et continue à avoir sur le développement social, économique, politique et culturel de ces régions du monde liées historiquement à la traite transocéanique.

Cette commémoration prochaine coïncidera avec l'anniversaire bicentenaire du premier accord international avec l'Acte final du Congrès de Vienne (1815) pour l'abolition de la traite des Noirs. Ces deux anniversaires nous offrent un important contexte socio-politique propice à l'exploration de la question des réparations selon différentes perspectives internationales et disciplinaires. Tandis qu'il est possible d'approcher ce thème du point de vue strictement historique, il a également une signification importante mais moins reconnue parmi d'autres disciplines, telles que la sociologie, l'anthropologie, le droit, l'économie, les sciences politiques, la psychologie, la philosophie, la littérature et les arts. Tout ceci suggère l'importance d'aborder la question des réparations depuis une base disciplinaire plus large qui nous permettra non seulement d'explorer les réparations selon ces points de vue différents, mais aussi de mettre en dialogue des contextes nationaux distincts dans lesquels ont émergé des mouvements sociaux et culturels, ainsi que les défis auxquels font face ces mouvements. Cette grande réunion de chercheurs, activistes, artistes, conservateurs(trices), enseignant(e)s et journalistes visera à créer un réseau qui fera valoir la richesse d'un activisme bien établi et naissant focalisé sur les réparations. En tant que tel, son ambition n'est pas de se limiter aux questions légales et financières qui sous-tendent les réparations, mais d'examiner aussi d'autres conceptions qui visent à réparer le passé dans les domaines muséologiques, pédagogiques et culturels. Outre les titres thématiques cités ci-dessous, un thème central de cette réunion sera 'les réparations et au-delà', c'est-à-dire un désir de s'interroger sur leur capacité potentielle à transcender l'héritage nuisible de la discrimination raciale et du handicap socio-économique, les deux étant ancrés dans les passés esclavagiste et colonial. Tandis que la focalisation reste sur les réparations pour l'esclavage, nous invitons aussi des présentations, débats et groupes de réflexion menés par des chercheurs, activistes et autres praticien(ne)s qui s'engagent dans la question des réparations relative aux autres histoires traumatiques.

Propositions

Cette réunion s'intéresse aux propositions qui abordent les thèmes ci-dessous :

1. Les réparations et l'héritage de l'esclavage, par exemple : les chaînes d'implication économiques, culturelles, sociales et environnementales de l'histoire de l'esclavage et de génocide dans les sociétés passées et contemporaines ; le 'prix' psychologique et spirituel de l'esclavage ; le sous-développement et l'héritage de l'esclavage.
2. Les réparations et le droit, par exemple : des arguments pour les réparations présentés selon différents points de vue nationaux ; le rapport entre le droit national et international ; les réparations et la justice réparatrice.
3. Les réparations et les questions éthiques, par exemple : les problèmes éthiques et/ou philosophiques soulevés par les réparations en matière de 'guérison' communautaire/sociale et/ou de restitution, etc. ; les questions concernant la nature et la portée de notre responsabilité légale, morale et collective ; le problème de la responsabilité envers notre histoire et comment cette responsabilité modèle notre identité en tant que peuple, nation et monde.
4. Les réparations et l'histoire, par exemple : d'autres formes de réparations qui ont réussi par le passé ; d'autres formes de réparations qui ont échoué ou ont été rejetées et pourquoi.
5. Les réparations et le monde politique, par exemple : des réponses gouvernementales aux réparations ; des comparaisons entre d'autres contextes politiques et nationaux/transnationaux.
6. Les réparations et la culture, par exemple : d'autres conceptions de ce qu'il faut pour réparer au-delà des solutions financières et légales.
7. Les réparations et les arts, par exemple : comment le travail des artistes, des écrivains, des musiciens, des dramaturges et des scénaristes représente et s'engage dans les réparations et la création des récits de réparation.

8. Les réparations et l'activisme : les mouvements sociaux et des réseaux d'activistes ; les liens entre les activistes et le monde politique ; le rapport entre l'activisme et l'identité
9. Les réparations et la société, par exemple : quelles visions de la société les réparations nous offrent-elles?

Nous invitons des propositions à travers les disciplines et les mondes anglophone, francophone, hispanophone et lusophone. Elles pourraient concerner des théories contemporaines et arguments relatifs aux réparations et/ou elles pourraient aborder une variété de formes représentatives. Nous invitons des propositions pour des présentations individuelles, des tables rondes ou des débats pléniers (veuillez nous envoyer une brève explication pour une table ronde ou un débat plénier). Nous encourageons tout particulièrement des propositions pour des groupes de réflexion menés par des activistes, des praticien(ne)s, des artistes, des conservateurs/trices, des enseignant(e)s et des journalistes.

Veuillez nous envoyer vos propositions en français ou en anglais à l'adresse suivante : reparations@ed.ac.uk avant le **30 avril 2015**. Veuillez noter que vos présentations doivent être en anglais.